

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées

ONZIEME ANNEE—No 1

JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DU CONSEIL PROVINCIAL D'HYGIÈNE

REVUE MENSUELLE

Rédacteur en Chef: **Le Dr J.-I. DESROCHES.**
Secrétaire de la Rédaction: **Le Dr L.-E. FORTIER.**

MAI 1894

“ La législation sanitaire est peu de choses sans une éducation appropriée aux mœurs. Ainsi l'obligation de donner une vive et salutaire impulsion à l'éducation des masses, par l'enseignement des vrais principes de l'hygiène privée et la démonstration péremptoire que la santé de l'individu conduit sûrement à celle de la communauté.”

ABONNEMENT: \$1.50, PAYABLE D'AVANCE.

SIEGE DE L'ADMINISTRATION: 25, RUE STE-THERESE,
Boite 2027, Bureau de Poste,
MONTREAL.

SOMMAIRE

Onzième année.—Fièvre typhoïde.—Mgr Fabre recommande la vaccination.—La variole à la frontière.—Lettre au clergé.—La vaccination à Montréal.—Médicaments et gilets de flanelle.—Les exercices et les jeux.—L'entêtement, ses causes, sa guérison.—Médecine et hygiène.—Sur la prévention de la cécité chez les nouveau-nés.—Les cheveux qui tombent.—Cas de maladies contagieuses rapportées au Conseil d'Hygiène de la province durant les mois de mars et avril 1894.

EAU DE VICHY

SOURCE DUBOIS

Rue de Nîmes, 126, à Vichy (En face les Celestins)

AUTORISÉE ET CONTROLÉE PAR L'ÉTAT

Approuvée par l'Académie de Médecine de Paris.

SOUVERAINE DANS LA DYSPEPSIE

*Les affections de l'estomac, du foie, de l'intestin, des reins,
de la vessie, albuminerie, diabète, gravelle
urique, goutte, rhumatisme, obésité.*

La plus froide (11 degrés) des eaux véritablement de Vichy.

Prise comme eau de table, elle excite l'appétit et assure toujours une bonne digestion.

Dépôt chez tous les pharmaciens et marchands d'eaux minérales.

Agence générale pour le Canada :

A. BRISSET & FILS

MONTREAL.

Authenticité garantie.

RHUMES NÉGLIGÉS, BRONCHITES, CATARRHES

SONT GUÉRIS

infailliblement

PAR LES

**CAPSULES
COGNET**

Le plus

puissant remède contre les

MALADIES DE POITRINE

PARIS, 43, rue de Saintonge, PARIS
et TOUTES PHARMACIES

VIN LABUSSIÈRE

TONIQUE PUISSANT, D'UN GOUT EXQUIS
à la Noix de Kola et aux Quinquinas.

PILULES LABUSSIÈRE

LE MEILLEUR FERRUGINEUX, SOUVERAIN
dans l'Anémie, la Chlorose.

Dépôt à MONTRÉAL - PHARMACIE DECARY

GALANTE FILS

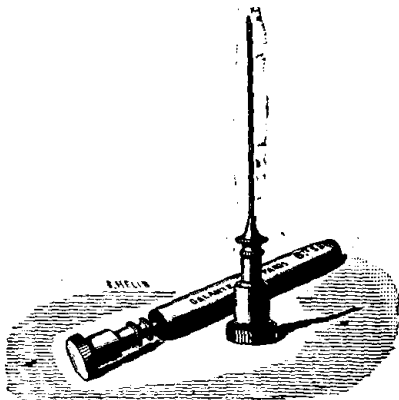
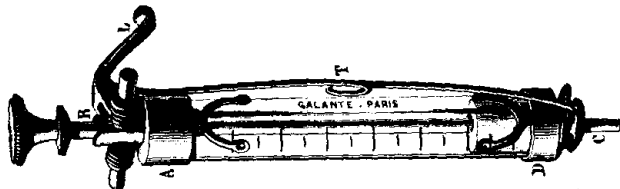
FABRICANT D'INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

2, rue de l'École-de-Médecine, 2. — PARIS

SERINGUE STERILISABLE

De M. le Professeur DEBOVE.

Présentée par M. le Dr D'ARSONVAL à la Société de Biologie, séance du 7 janvier 1893.



Les modèles de cette seringue forment, au point de vue de la contenance, une série de douze types qui sera augmentée ultérieurement.

CONTENANCES:

Nos 2.	Deux centimètres cubes.	Nos 8.	Huit centimètres cubes
3.	Trois — —	9.	Neuf — —
4.	Quatre — —	10.	Dix — —
5.	Cinq — —	11.	Quinze — —
6.	Six — —	12.	Vingt — —
7.	Sept — —		

Toutes les pièces constituant ces seringues sont interchangeables. Il suffit de demander la pièce qu'il y a lieu de remplacer en indiquant le numéro ou la contenance de la seringue à laquelle elle est destinée. Dans tous les cas, cette pièce sera facilement mise en place par la personne qui se sert habituellement de l'instrument.

POUR LA VENTE A MONTREAL :

ALBERIC DURAND, - - - 1964, rue Notre-Dame.

DÉPOSITAIRE DE LA PHARMACIE CENTRALE DE FRANCE.

CHOLERA !

Prévenez cette **TERRIBLE MALADIE** en vous procurant de suite

L'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences funestes, si elle est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

M. A. Casavant, pharmacien, aux Etats-Unis. *Voici ce qui suit :*

M. L. ROBITAILLE,

Monsieur et Cher Confrère,

"J'emfais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY, que vous êtes, parait-il, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux Etats-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence contre le CHOLÉRA et la DIARRHÉE." Bien à vous,

A. D. CASAVANT, Pharmacien
Fall River, Mass. 2 avril 1892.

En vente partout à 50 cts la bouteille

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE, P. Q.

J. EMILE VANIER

Chemins de fer et routes, aqueducs, égouts, ponts, arpentages publics et particuliers, subdivisions cadast-rales. Plans et devis pour constructions civiles et religieuses, établissements industriels, constructions privées. Expertises, arbitrages, expropriations.

Ingenieur Civil et Sanitaire, Arpenteur Provincial, Architecte

Bureaux: - Imperial Bulding, 5^{ème} Etage, Rue St-Jacques

MONTREAL.

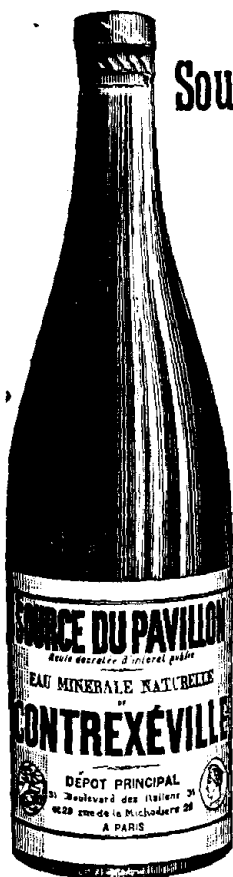
BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, Dessins de Fabriques, Droits d'Auteur, Canada et étranger.

Les Corporations et le public sont respectueusement invitées à correspondre.

Le Progrès médical: rédacteur en chef Dr BOURNEVILLE, publie les travaux originaux des sommités médicales françaises, parmi lesquelles: MM. les Professeurs CHARCOT, STRAUS, DUPLAY, PANAS, LEMOIR, TARNIER, etc. MM. les Professeurs AGRÈS, BALLEF, CHANTEMESSE, BLANCHARD, BONNAIRE, BUDIN, LANDOUZY, F. RAYMOND, POIRIER, TERRILLON, etc.; MM. les médecins des hôpitaux, COMBY, MAGNAN, JOSIAS, JULES SIMON, SEVESTRE, TERRIER, TROISIÈRE, etc., etc. Un No hebdomadaire de 24 ou 32 pages, illustré de nombreuses gravures. Il forme par an, deux beaux volumes in-4 raisin, d'environ 600 pages chacun. Abonnement d'un an 21 fr. pour.....

Établissement Hydrominéral de

CONTREXÉVILLE



Source du **PAVILLON**

La seule décrétée d'intérêt public

FORTIFIANTE - AMIE DE L'ESTOMAC

...→ Saison du 20 Mai au 20 Sept. ←...

Souveraine et sans rivale dans les Affections :

GOUTTE

GRAVELLES

DIABÈTE

MALADIES DU FOIE

VOIES URINAIRES

EXIGER
la Source du

PAVILLON

A. BRISSET & FILS

Agents pour le Canada,

Rue Gosford, . . . Montréal.

JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

Organe Officiel du Conseil Provincial d'Hygiène

XI^e ANNÉE

MONTRÉAL, MAI 1894

No 1

RÉDACTEUR EN CHEF : LE DR J.-I. DESROCHES.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : LE DR L.-E. FORTIER.

AVIS.—*Le mois de Mai étant l'époque la plus importante de ce journal, nous prions ceux de nos lecteurs qui sont enletés avec l'Administration de bien vouloir solder le plus tôt possible et de lui rendre ainsi la besogne moins écrasante.*

ONZIÈME ANNÉE

Avec le présent numéro, le "*Journal d'hygiène populaire*" entre dans sa onzième année d'existence. A cette occasion nous adressons à nos fidèles lecteurs nos plus sincères remerciements pour l'encouragement qu'ils accordent à ce journal.

Le programme que nous nous étions tracé, consistait dans la saine vulgarisation des connaissances hygiéniques tant dans le domaine physique que moral de l'homme, contribuant ainsi à la conservation et au perfectionnement de la santé de tous nos lecteurs ; ce programme a été scrupuleusement rempli.

Si notre journal est modeste, si les proportions que ses minces ressources lui ont donné sont étroites, le but qu'il poursuit est d'une importance capitale pour notre peuple ; on ne saurait l'exagérer.

Ce journal comble une immense lacune dans l'éducation popu-

laire. Il s'adresse à l'individu, à la famille, à l'école, à l'atelier, à la campagne, à la ville et au peuple. Il enseigne les règles fondamentales dans l'art de conserver et perfectionner la santé.

N'est-ce pas déplorable de voir l'homme qui peut s'instruire sur les lois de l'existence, contrevenir à tous les préceptes de l'hygiène et compromettre sa santé par des imprudences qui n'ont d'excuses que le caprice et le défaut de lumières ?

Il n'est pas permis d'attenter à ses jours. Pourtant en violant les lois de l'hygiène physique, de l'hygiène morale on porte atteinte à sa santé et on précipite ainsi son existence. Et de nos jours, combien d'entre-nous peuvent s'écrier avec Mirabeau : " Mes jeunes années, comme des ancêtres prodigues, ont déshérité les dernières. "

Pour remédier à ce déplorable état de choses, qui caractérise les sociétés modernes, il nous faut compter avec l'hygiène qui, aidée de la religion, peut rehausser d'une façon sensible le niveau de la santé et de la vigueur physique de nos populations.

La mortalité dans la province de Québec est beaucoup trop élevée, ce qui prouve que l'hygiène n'est pas encore entrée dans les mœurs. A l'hygiéniste, à l'instituteur, au prêtre, au législateur l'obligation de travailler à donner une vive et salutaire impulsion à l'éducation hygiénique des masses et à l'enseignement de l'hygiène à tous les degrés.

La santé, n'est-ce pas une des parties essentielles au bonheur personnel ? C'est du fond du cœur que le "*Journal d'hygiène populaire*" demande l'encouragement qui lui est si nécessaire pour chercher à vous la conserver lecteurs, cette santé. Avec la santé, l'homme peut se faire une existence heureuse et travailler à la prospérité et à la grandeur de sa nation.

La connaissance populaire des vrais principes et des saines doctrines de l'hygiène fait ressortir dans tout son éclat, la formule du progrès :

LA VIE HUMAINE ACCRUE, LA MORTALITE ABAISEE.

LA RÉDACTION.



FIEVRE TYPHOÏDE

MOYENS D'EN PREVENIR LA CONTAGION.

La fièvre typhoïde est une maladie contagieuse, dont le germe, ou contagé, quoique retrouvé après la mort dans plusieurs organes, tels que la rate, le foie, le poumon, l'intestin, ne se dégage durant la vie qu'à la surface de ce dernier et est évacué avec les selles. La possibilité de désinfecter les selles au moment de leur évacuation et de détruire par conséquent les germes au moment même où ils viennent en contact avec l'air de la chambre font que la présence d'un typhoïsant expose moins à la contagion ceux qui l'entourent que ne le fait celle d'un diphtéritique par exemple, dont la gorge (d'où émanent principalement les germes) se trouve en contact constant avec l'air extérieur. Malheureusement, cette désinfection des selles n'est pas faite dans tous les cas de fièvre typhoïde, ou du moins ne l'est pas d'une manière scrupuleuse et efficace, et c'est ainsi que la fièvre typhoïde va se propageant directement ou indirectement par des *selles non désinfectées*.

COMMENT LE POISON OU GERME S'INTRODUIT DANS L'ECONOMIE

1° C'est généralement par l'eau que le germe s'introduit dans l'économie, et pour quelques hygiénistes ce serait le seul mode de transmission. La contamination de l'eau a lieu lorsque les selles, ou tout autre liquide contenant les germes, comme par exemple les eaux qui ont servi au lavage du linge *non désinfecté* du malade, sont jetées (*a*) sur le sol avoisinant un puits ou un cours d'eau, (*b*) dans une fosse-d'aisances trop rapprochée d'un puits, (*c*) dans une rivière, soit qu'elles y soient jetées directement, ou déversées par les égouts. (*d*) L'eau peut encore être contaminée par le drainage d'un cimetière trop rapproché dans lequel ont été inhumés des typhiques.

2° Le lait peut servir de véhicule au germe de la typhoïde et on explique sa contamination (*a*) par le coupage avec de l'eau contaminée, (*b*) par le lavage des bidons etc, avec cette même eau, (*c*) par la possibilité de l'existence chez la vache d'une fièvre typhoïde transmissible par son lait (Whitelegge).

3° Le gâç d'égout est encore un moyen de transmission reconnu.

Une maison dont le drainage est défectueux peut devenir subitement infectée, quand le gaz d'égout qui s'y échappe est chargé de germes typhiques provenant de ce que, dans une maison voisine ou même éloignée on n'a pas désinfecté les selles d'un typhoïsant avant de les jeter dans les *water-closets*.

4° La transmissibilité par l'intermédiaire de l'air, quoique peut-être rare, est admise (Dieulafoy), et on l'explique par le fait que les selles (ou les linges souillés) en se desséchant mettent les germes en liberté. Ces germes se répandant alors dans l'air, peuvent être inhalés, et une fois introduits dans la bouche sont avalés et arrivent à l'intestin qui est leur champ d'action. Ils peuvent encore se déposer sur les aliments ou dans les liquides, eau, lait, laissés dans la chambre du malade.

5° Le manque de propreté et de désinfection chez le garde-malade est encore un moyen de contagion. Le garde-malade peut s'infecter lui-même en portant à sa bouche ses mains souillées et infectées, et peut encore s'infecter et infecter d'autres personnes en touchant aux aliments que lui ou eux devront consommer.

De ce qui précède, on doit conclure **qu'une désinfection scrupuleuse des matières fécales passées par le typhoïsant et de tout ce qui a pu en être souillé (linge de corps et de lit,) désinfection pratiquée au moment même de la défécation, est essentielle pour prévenir la propagation de la maladie; et qu'en conséquence, il suffit d'une seule négligence ou d'un retard dans cette désinfection pour causer l'infection du milieu où se trouve le malade.** Il importe donc pour ne pas courir le risque de limiter à un appartement ce danger possible d'infection de l'atmosphère, c'est-à-dire *d'isoler le malade dans une chambre séparée.*

COMMENT AGIR EN PRESENCE D'UN CAS DE FIEVRE TYPHOÏDE

Déclaration immédiate de la maladie aux autorités municipales et sanitaires.

Ne pas transporter le malade en dehors de la municipalité sans que les autorités municipales du point de départ et de l'endroit sur lequel l'on veut se diriger en soient prévenues.

Isoler le malade et le garde-malade dans une chambre séparée, choisie de préférence à l'étage supérieur de la maison et d'où on a préalablement enlevé les tapis, les rideaux et les meubles inutiles. Une fois le malade installé, aucun objet ou effet n'est sorti de cette chambre sans avoir été préalablement désinfecté.

Le garde-malade se revêt d'habits qui pourront être facilement désinfectés et ne sort jamais de la chambre portant les dits habits. Les enfants résidant dans cette maison ne doivent **pas fréquenter les écoles.**

La désinfection des selles et des urines se fait en leur ajoutant, à quantité égale, une des solutions suivantes que l'on doit toujours avoir sous la main dans la chambre du malade :

1° Solution de chlorure de chaux (6 onces de chlorure pour un gallon d'eau).

2° Solution de bichlorure de mercure (2 drachmes pour un gallon d'eau).

3° Solution d'acide carbolique (4 onces pour 1 gallon d'eau).

4° Lait de chaux, (on le prépare en arrosant petit à petit de la chaux de bonne qualité avec la moitié de son poids d'eau, puis en délayant la poudre ainsi obtenu dans le double de son volume d'eau).

Après leur désinfection les selles sont jetées dans les *water-closets*, ou s'il n'y a pas de *water-closets* dans un trou creusé à au moins 100 pieds du puits. Il faut avoir le soin de désinfecter également tout linge accidentellement souillé par les selles. Après chaque défécation on lave le malade avec la solution d'acide carbolique. Les draps, les linges de lit, les vêtements dont s'est servi le malade, ne sont sortis de la chambre qu'après avoir trempé pendant une demie heure dans une cuve renfermant la solution No 2 (ou No 3) ci-dessus. La vaisselle et les ustensiles sont lavés dans de l'eau bouillante, les restes d'aliments sont brûlés ou arrosés d'une des solutions ci-dessus avant d'être jetés aux déchets. Au moment de laisser la chambre, le malade se lave avec une solution d'acide carbolique (1 cuillerée à soupe dans un gallon d'eau) et il revêt des habits qui n'ont séjourné dans sa chambre ou qui, s'ils y ont séjourné, ont été désinfectés. Après la guérison ou la mort du malade, tout ce qui ne peut pas être désinfecté par immersion dans l'une des solutions ci-dessus est étendu dans la chambre pour y subir, en même temps que la chambre elle-même, la fumigation au soufre (on brûle 3 lbs de soufre par 10 pieds cubes d'espace).

Au cas de mort, le cadavre doit être enveloppé dans un drap imbibé de la solution d'acide carbolique, mis dans un cercueil renfermant 2 lbs de chlorure de chaux, rester isoler dans la chambre jusqu'aux funérailles qui devront avoir lieu dans les 24 heures, à moins qu'il soit renfermé dans un cercueil métallique parfaitement soudé. Le cercueil métallique est obligatoire aussi quand le cadavre doit être transporté dans une municipalité étrangère. Les funérailles d'un typhique devraient être des funérailles privées, et on ne devrait pas entrer le corps dans l'église mais le transporter directement de la maison au cimetière, à moins, cependant, qu'il ne soit enfermé dans un cercueil métallique hermétiquement fermé.

La déclaration de la maladie, la désinfection des salles, l'interdiction de l'école, la désinfection du malade après guérison ou du cadavre après la mort, l'in-

humation dans les 24 heures sont rendues obligatoires sous peine d'amende par les Règlements du Conseil d'Hygiène de la Province.

RECHERCHE DE LA CAUSE DE LA MALADIE

Il est très important de rechercher l'origine de la maladie, afin d'empêcher de nouvelles infections. Il faut s'informer si le malade a fréquenté des maisons où il y avait de la fièvre typhoïde et surtout s'il y a bu, s'enquérir si la maladie n'existe pas chez le laitier fournisseur. S'il y a lieu de soupçonner que l'approvisionnement d'eau est pollué par une fosse d'aisances ou autrement, il faut faire *bouillir cette eau* avant d'en boire ou mieux s'approvisionner ailleurs. Avant de cesser de bouillir l'eau il faut, si elle est fournie par un aqueduc, laver et désinfecter avec une solution de chaux, les réservoirs de la maison. Si l'eau était fournie par un puits il faudrait supprimer toutes fosses d'aisances ou amas d'ordures situés à moins de 100 pieds, puis le désinfecter avec du chlorure de chaux.

Pour désinfecter un puits, on commence par arroser le pourtour du puits, sur un rayon d'au moins 20 pieds, avec une solution de chaux (6 onces de chlorure de chaux pour chaque gallon d'eau) puis on verse dans le puits la quantité de chlorure de chaux nécessaire pour faire avec l'eau qu'il contient une solution de la force précédemment indiquée, et on agite. Vingt-quatre heures après on vide entièrement le puits et on le vide de nouveau au bout de quatre à cinq jours. Si le puits est trop rapproché, (moins de 100 pieds,) ou situé plus bas qu'une fosse d'aisances, toute tentative de désinfection que l'on pourrait faire ne garantirait rien; il faut en abandonner l'usage.

Aucun âge n'est à l'abri de la fièvre typhoïde, mais elle est plus fréquente entre 15 à 25 ans. Chez les cas types la moyenne de la mortalité est de 20 morts sur 100 atteints. Une première attaque ne confère pas toujours l'immunité.

Publié par ordre du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec.



Mgr Fabre recommande la vaccination

Le 20 de ce mois, dans toutes les Églises Catholiques de la ville et de la banlieue de Montréal, M.M. les Curés ont lu une lettre de Mgr Fabre insistant sur la nécessité de la vaccination et l'emploi des moyens que l'hygiène prescrit contre la variole. Ce conseil, venant de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, ne peut manquer d'exercer une grande influence sur la population catholique.

Encore une fois, le public n'a qu'à montrer de la bonne volonté, et le terrible fléau qui a fait tant de ravages ici, il y a neuf ans, sera certainement conjurer.

LA VARIOLE A LA FRONTIERE

Comment la conjurer

Une terrible épidémie de variole sévit présentement aux États-Unis, dans les États limitrophes du Canada. C'est dire que nous nous sommes sérieusement menacés par l'une des maladies les plus dangereuses qui affligent l'humanité. Et le douloureux souvenir de l'épidémie de 1885, qui coûta à la province de Québec des milliers de victimes, est, encore trop vivace dans notre mémoire pour que nous restions inactifs devant ce hideux et redoutable ennemi. Il nous faut agir si nous voulons l'arrêter à la frontière. L'hygiène nous offre de nous en protéger si nous voulons accepter son commandement, exécuter ses ordonnances.

Nous avons dans la province de Québec une organisation sanitaire qui nous permet de lutter contre les maladies contagieuses. La sauvegarde de la santé publique est légalement confiée aux pouvoirs municipaux sous le contrôle du Conseil d'hygiène de la province de Québec. C'est au Conseil d'hygiène à qui incombe la tâche de surveiller la marche de la présente épidémie de variole chez nos voisins, de la signaler si elle franchit la frontière, et de formuler les mesures d'hygiène à prendre pour nous en protéger, pour la combattre.

Mais pourquoi cette épidémie de variole chez nos voisins qui comptent avec une grande organisation sanitaire ? C'est que l'hygiène n'est pas entrée dans les mœurs de ce peuple : " la législation sanitaire est peu efficace sans une éducation hygiénique appropriée aux mœurs. *Cet état de choses ne prendra fin que le jour où l'on donnera une plus vive et salutaire impulsion à l'éducation des masses, par l'enseignement des vrais principes de l'hygiène privée, et la démonstration péremptoire que la santé de l'individu conduit sûrement à celle de la communauté...*" De là l'obligation pour nos maîtres en pédagogie d'exiger l'enseignement des vrais principes de l'hygiène privée dans toutes les maisons d'éducation. De là l'obligation, pour tous les instituteurs, d'étudier l'hygiène privée, de suivre les ordonnances de l'hygiène publique et de travailler à l'éducation hygiénique des masses. De là, enfin, l'obligation pour les médecins en général de se montrer mieux renseignés en matière d'hygiène, car il faut le dire : le savoir hygiénique d'un grand nombre de médecins laisse beaucoup à désirer

Ce défaut de connaissances si utiles chez le médecin constitue une lacune regrettable et porte entrave à la saine diffusion de l'hygiène dans les masses. A nos Universités de réformer l'enseignement de l'hygiène qui devrait embrasser l'hygiène privée, l'hygiène publique et l'hygiène thérapeutique.

Qu'on nous pardonne cette digression.

A l'heure présente nous invitons les médecins d'agir avec zèle et avec foi en hygiène auprès des familles, en leur démontrant les conséquences désastreuses que peut entraîner l'apparition de la variole au milieu de nous, si la vaccination n'est pas régulièrement pratiquée.

La vaccine est un véritable bienfait pour l'humanité. C'est le meilleur préservatif de la variole.

La vaccination est maintenant d'usage courant chez tous les peuples civilisés.

Les peuples chez lesquels la vaccine a été rendue obligatoire par la loi, ont vu disparaître à peu près complètement cette dernière maladie.

L'expérience démontre que la variole ne frappe pas indistinctement et au hasard : elle s'attaque particulièrement aux non-vaccinés et aux anciens vaccinés, mais presque toujours elle respecte les nouveaux.

Il est encore impossible, à l'heure actuelle, d'assigner une limite de durée à ce pouvoir préservatif. Il est permanent et durable dans la plupart des cas et simplement temporaire chez les autres. La revaccination s'impose donc d'une façon rigoureuse en temps d'épidémie.

La vaccination est-elle une opération inoffensive ? Si elle présente des dangers peut-on s'en préserver ?

Le vaccin est très peu offensif. Le germe vaccinal pur ne peut produire, *ipso facto*, sur place qu'une pustule vaccinale. De même qu'en semant, en terre vierge, une graine pure de tout mélange, on ne pourra récolter que le produit de cette graine. Mais si le terrain d'ensemencement recèle d'autres principes, il naîtra des plantes d'autres espèces que la plante recherchée. Il en est ainsi de la vaccination. Il y a des organismes doués d'une prédisposition spéciale n'attendant que le coup de fouet pour faire des manifestations. Ainsi la vaccination pratiquée avec du vaccin pur peut

donc être suivie, même chez les sujets apparemment en santé parfaite, d'incidents symptomatiques divers, qui ne sont que de légères complications qu'on ne peut éviter d'une façon absolue et qui se jugent spontanément et rapidement.

Un savant a dit : il n'est pas possible de faire à la peau d'un homme une boutonnière, si petite qu'elle soit, sans ouvrir une porte par laquelle la mort peut entrer. La vaccination, en tant qu'opération chirurgicale n'est dangereuse qu'à ce titre. C'est pourquoi il importe d'observer les précautions suivantes pour parer tout danger.

1. Ne vacciner que des enfants en santé parfaite. Attendre également la guérison des affections de la peau, eczéma, impétigo, gourmes vulgaires, qui pourraient prendre sous l'influence de l'évolution vaccinale, une intensité inquiétante et même dangereuse.

2. Ne pas vacciner en temps d'épidémie d'érysipèle à moins d'y être absolument contraint et forcé par les circonstances.

3. Se servir autant que possible de vaccin animal, absolument frais et récemment préparé.

4. Rejeter, à moins d'absolue nécessité, la vaccination de bras à bras. Dans ce cas, choisir un enfant vaccinifère absolument sain et âgé d'au moins 3 mois ; ne jamais prendre de vaccin après le septième jour, ni sur des pustules inflammées et écorchées, mais choisir des pustules bien formées. Lavez la pustule avant de l'ouvrir avec une solution d'acide borique au centième.

5. N'employer jamais de vaccin mêlé de sang.

6. Si l'on se sert d'une lancette, il faut la désinfecter rigoureusement immédiatement avant de s'en servir. Pour cela, se servir d'une lampe à alcool et exposer quelques instants l'instrument à la flamme ou la tremper dans l'eau bouillante.

7. Eviter en vaccinant l'effusion du sang qui empêche la pénétration du liquide vaccinal dans l'économie.

8. Vacciner autant que faire se peut sur le bras, à la partie supérieure, et y faire trois inoculations.

9. Lavez le bras de l'enfant à vacciner.

10. Recouvrir le bras au niveau des points vaccinés, en vue d'y maintenir une température uniforme, d'empêcher les grattements qu'y appellent les démangeaisons, dont ils ne tardent à être le siège.

Il est excessivement rare que le développement de l'éruption

vaccinale soit violente et nécessite l'intervention médicale. Mais si la fièvre est très forte, on peut administrer du quinine, de l'anti-pyrine, etc. Si l'inflammation des pustules est considérable, on applique des émollients: de petits cataplasmes de mie de pain ou de graines de lin. On conseille avec avantage l'emploi de la pomme boriquée ainsi formulée :

Acide borique	15 grains.
Vaseline	1 once.

Il faut se défendre aussi du grattage qui peut amener des inoculations multiples, déterminer une irritation violente des pustules et être ainsi le point de départ d'affections graves, tels que phlegmons ou érysipèles.

Nous arrivons à l'évolution de la vaccine normale et légitime qui se développe de la façon suivante :

Pendant trois ou quatre jours, la blessure a une tendance à disparaître. Au bout de ce temps, apparaît une rougeur à l'endroit du vaccin, rougeur qui atteint, en quelques heures, la grosseur d'une lentille. Au milieu se montre bientôt une vésicule très petite au début, mais qui, dès le lendemain de son apparition, s'est étendue. Le septième jour, la vésicule se présente dans sa plénitude. A dater de ce jour la vésicule, qui est remplie d'un liquide transparent, devient une vésicule entourée d'une auréole d'un rouge vif, et contenant un liquide épais, opaque d'un blanc jaunâtre. Quelques jours après, la dessiccation se fait. Il se produit alors une croûte d'un brun noirâtre qui tombe vers la fin de la troisième semaine. A l'endroit où se trouvait la croûte, on remarque une cicatrice un peu gaufrée et rouge. La rougeur disparaît au bout de quelques semaines. Les plissées de la cicatrice deviennent d'un blanc mat. L'apparence et la forme spéciales de la cicatrice permettent de reconnaître l'évolution d'un vaccin légitime.

Il convient de parler ici du genre de vaccin dont on se sert plus particulièrement dans la province de Québec.

Depuis plusieurs années, on se sert généralement de la vaccine animale fournie sur des pointes d'ivoire par l'Institut vaccinogène de Québec dont M. le Dr Gauvreau est propriétaire. Cet Institut est aujourd'hui sous la surveillance du Conseil d'hygiène de la province de Québec. Cette vaccine animale a donné jusqu'à ce jour une entière satisfaction.

Les pointes d'ivoire constituent un mode utile pour recueillir, expédier et conserver le vaccin. Une extrémité de la pointe est amincie et tranchante des deux côtés, très acérée à son bout, en vue de la faire servir à l'acte de la vaccination. Cette pratique est bonne, puisqu'elle écarte absolument les inconvénients de la lancette pouvant se contaminer.

Enfin la vaccination réussit parfaitement pendant toute l'année. Mais les mois de grande chaleur (juillet et août) exposent davantage aux complications inflammatoires.

Nous terminons en disant que la vaccination bien faite ne présente pas de danger, et qu'il ne peut y avoir aujourd'hui de prétexte pour la refuser. Elle préserve entièrement et d'une façon certaine d'une des maladies les plus redoutables et d'un des plus grands fléaux qui affligent l'humanité. Si nous voulons échapper au danger qui nous menace présentement, demandons protection à la vaccination. Et pour stimuler notre apathie habituelle, rappelons-nous l'épidémie de variole de 1885, alors qu'elle semait devant elle la terreur, n'épargnait aucun âge : vieillards et enfants, adolescents et hommes dans toute la force de l'âge, mères de familles et jeunes filles. Le deuil marchait sur ses pas. Là où elle épargnait la vie, elle laissait des traces indélébiles sur le visage défiguré. Ce navrant souvenir doit encore nous faire trembler, surtout à cette heure du danger, pour les êtres chéris que la Providence nous a confié les destinées. Écoutons donc la voix de l'hygiène qui nous ordonne de *faire vacciner nos enfants si nous voulons les préserver de la variole.*

DR J.-I. DESROCHES.

Vaccine

Affection produite chez l'homme par l'inoculation du vaccin' c'est-à-dire de la sérosité empruntée originairement aux pustules développées sur le pis des vaches atteintes de *cow-pow*.

LETTRE AU CLERGE

Montréal, 9 Mai 1894.

RÉVÉREND MONSIEUR,

Le Conseil d'Hygiène me charge d'attirer votre attention sur un état de chose déplorable au point de vue sanitaire, et, dans certains cas, contraire à la décence. Il s'agit des cimetières et des charniers de la Province,

Les plaintes que nous recevons, et trop souvent, à leur sujet, portent, le plus généralement, sur les points suivants : 1° Profondeur insuffisante des fosses ; 2° Disposition malsaine des cadavres dans les charniers privés ; 3° Cadavres contagieux déposés dans les charniers publics ou privés ; 4° Situation des cimetières au centre des villages ; 5° Inhumations dans les Eglises ; 6° Usage des caves d'Eglises comme charniers d'hiver ;

1° Profondeur insuffisante des fosses

Malgré que la Loi exige que les cercueils soient recouverts de trois pieds de terre, il est constaté que souvent on n'y met pas plus de 20 à 25 pouces de terre, et que, dans un bon nombre de cas, surtout dans les vieilles paroisses, où l'on met les nouveaux cercueils sur les anciens, l'épaisseur de terre n'excède pas 8, 6 et voire même 4 pouces. La chose s'est vue même lorsqu'on enterrait des cadavres contagieux.

Il résulte de là que, lorsque les cercueils viennent à se briser, la terre dont ils étaient recouverts ne suffit plus à couvrir entièrement les débris, de sorte que les cadavres ou leurs résidus sont mis à nu, et la putréfaction se continue à l'air libre. On affirme qu'à certains endroits, des ossements ainsi exposés ont été transportés à distance par des chiens.

2° Disposition malsaine des cadavres dans les charniers privés

Avoir un charnier privé semble être devenu synonyme de " faire assister le public à la décomposition de ses parents. " Les cercueils, dans les charniers privés, sont le plus souvent déposés sur des tréteaux, sur des tablettes, sur le plancher ou sur le sol. La putréfaction se faisant, les gaz délétères et méphitiques se répandent librement dans le charnier, s'y condensent, et, de plus, les parois des

cercueils, les tréteaux, le plancher et le sol se recouvrent des liquides gras et infects qui s'échappent des cercueils.

Bien que ce mode de sépulture soit celui qui offre le plus de danger au point de vue sanitaire, c'est pourtant celui que choisit, en général, de préférence, la classe aisée qui prétend trouver des consolations à assister, de temps en temps, au spectacle dégoûtant et malsain que nous venons de retracer.

C'est à tort que l'on croit prévenir ces inconvénients par l'emploi de cercueils métalliques ; car, ces cercueils cèdent bientôt à la pression des gaz, et, une fois éclatés, valent encore moins que ceux en bois.

3° Cadavres contagieux déposés dans les charniers publics et privés

Cette pratique, qui d'ailleurs est contraire à la Loi, fait que, sans le vouloir et sans le savoir, en suivant jusqu'au charnier public ou privé le cadavre d'une personne décédée d'une maladie non-contagieuse, on se trouve là en contact immédiat avec des cadavres contagieux, et on s'expose ainsi à contracter soi-même ou à emporter dans sa famille les germes d'une maladie souvent mortelle.

4° Situation des cimetières au centre des villages

Avoir le cimetière au centre du village, c'est avoir constamment, au milieu d'une population dense, une source d'infection ; car, l'atmosphère, dans le voisinage d'un cimetière, est toujours vicié par le gaz provenant de la décomposition des cadavres. En outre, ces cimetières sont trop souvent situés près des puits, de ruisseaux ou de sources où l'on puise l'eau d'alimentation. On voit encore, à plusieurs endroits, des cimetières qui entourent l'Eglise, et où les eaux du printemps et les eaux des grandes pluies, qui filtrent à travers le terrain du cimetière, trouvent un écoulement facile dans la cave de l'Eglise dont le niveau est plus bas. Dans plusieurs vieilles paroisses où l'on tient, par tous les moyens possibles, à garder le cimetière près de l'Eglise, on s'ingénie à l'agrandir, soit en surface, par l'annexion d'une lisière de terrain nouveau, soit en hauteur, en construisant à l'entour un mur de ceinture que l'on remplit avec de la terre rapportée, et tous ces changements,

faits à grand frais, n'amélioreront nullement les conditions sanitaires du cimetière et n'atténuent pas les dangers de sa mauvaise situation.

5° Inhumations dans les Eglises

Si on doit éloigner les cimetières du centre du village, à plus forte raison ne doit-on pas les placer sous les Eglises. C'est d'ailleurs tolérer dans les Eglises ce que l'on ne voudrait pas faire dans sa propre demeure; et pourtant, si une ou deux familles enterraient leurs morts dans la cave de leur maison, il n'y aurait qu'une ou deux maisonnées qui en souffriraient, tandis que, lorsque les morts de ces deux familles sont enterrés dans la cave de l'Eglise, tous les paroissiens en souffrent également. Ces inhumations ont pour conséquence d'empoisonner l'air des Eglises; car, pendant l'hiver surtout, lorsque toutes les ouvertures sont closes, et que le vaisseau de l'Eglise est chauffé, l'air s'y renouvelle, en grande partie, par celui de la cave que la ventilation appelle dans la partie élevée de l'édifice.

6° Usage des caves d'Eglises comme charniers d'hiver

Heureusement ceci est assez rare, mais enfin nous sommes en possession de faits très graves. Récemment encore, on nous a informé que, dans le cours de l'hiver dernier, on a entassé au delà de 50 cadavres dans une partie de la cave d'une Eglise très rapprochée de Montréal.

Pour mieux faire comprendre toute la gravité et toute l'inconséquence de cette pratique, il suffit de dire que si, dans la paroisse en question, au lieu de se servir de l'Eglise, les familles eussent gardé leurs cadavres dans la cave de leur résidence pour ne les transporter au cimetière qu'au printemps; c'eût été déjà une grande amélioration: ces familles seules, et non toute la paroisse, auraient eu à en souffrir. Ces remarques s'appliquent également et pour les mêmes raisons aux caves de sacristie et aux caves de tourelles d'Eglise.

En vous faisant connaître les faits ci-dessus, le Conseil espère que vous voudrez bien lui donner votre concours pour y remédier, et, dans ce but, il vous suggérerait respectueusement de rappeler aux marguilliers aux délibérations desquels vous présidez :

1° Qu'en n'exigeant pas que les cercueils soient recouverts de trois pieds de terre, la Fabrique se met en contravention avec la Loi des Inhumations ;

2° (a) Que jusqu'à ce que cette Loi malsaine, qui " permet de déposer sur des tréteaux un cadavre renfermé dans un cercueil métallique hermétiquement fermé " soit rappelée, et remplacer par une disposition exigeant que tout cadavre, déposé dans un charnier privé, soit enterré ou muré, il est du devoir des Fabriques de surveiller les charniers, et, au moindre signe indiquant qu'un cercueil métallique a éclaté sous la pression des gaz, d'ordonner que ce cercueil, avec son contenu, soit immédiatement placé dans un autre hermétiquement fermé ; à moins que la famille ne consente alors à faire enterrer ou murer convenablement le cercueil brisé.

(b) Qu'il n'y a, d'après la Loi, que les cercueils métalliques qui peuvent être déposés sur des tréteaux ou sur des tablettes.

3° Que la Loi des inhumations défend de déposer, dans les charniers publics ou privés, les cadavres de personnes mortes de maladies contagieuses, et ordonne que les dits cadavres soient enterrés immédiatement ;

4° (a) Que l'établissement d'un cimetière doit se faire en dehors du village, et, de plus, en aval du village, si celui-ci est situé sur le bord d'une rivière ou d'un cours d'eau, et ce, afin, que l'eau d'alimentation ne soit pas contaminée par les filtrations souterraines. Le terrain choisi doit, autant que possible, être élevé, sec et très poreux ; en d'autres termes, il doit s'égoutter aisément et permettre la circulation facile de l'air, ce qui est une condition essentielle pour que la décomposition rapide des cadavres ait lieu.

(b) Qu'il ne devrait jamais être question d'agrandir un cimetière situé au centre d'un village, car les dangers qu'offrent les cimetières sont en raison directe du nombre des cadavres qui y sont inhumés.

5° Que les inhumations dans les Eglises, ne devraient jamais être tolérées à l'avenir, car, il ne devrait pas être permis aux Fabriques, sous quelque prétexte que ce soit, de rendre insalubre un édifice que personne ne peut se dispenser de fréquenter.

6° Que la Loi des inhumations exige que tout cadavre déposé dans une Eglise soit ou enterré à 4 pieds sous terre, ou muré.

Espérant que vous vous rendrez au désir de ce Conseil, et que vous lui prêterez le concours qu'il vous demande dans l'intérêt de la santé de vos paroissiens.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très respectueux serviteur,

ELZÉAR PELLETIER,

Secrétaire.

P. S.—Les trois manières d'inhumer dans les charniers privés, ci-après décrites, sont les SEULES que le Conseil d'Hygiène puisse recommander :

1° Déposer le cercueil dans une fosse et le recouvrir de quatre pieds de terre ;

2° Renfermer le cercueil dans une maçonnerie d'au moins douze pouces d'épaisseur, si l'ouvrage est en pierre, ou d'au moins dix huit pouces d'épaisseur, si l'ouvrage est en briques, la pierre ou les briques étant bien noyées dans le ciment ;

3° Entourer le cercueil, sur toutes ses faces, d'une couche de ciment de quatre pouces d'épaisseur. (À cette fin, une niche est construite de manière que l'intérieur puisse mesurer sur sa longueur, sa largeur et sa hauteur huit pouces de plus que le cercueil qui doit y être enfermé. Les parois de la niche doivent être en briques cuites cimentées, et avoir quatre pouces d'épaisseur. Le fond des niches de la rangée inférieure est en briques cimentées, comme ci-dessus, ou en béton. Le cercueil est déposé dans la niche ainsi construite, sur quatre blocs en pierre de quatre pouces de hauteur, de manière à laisser une espace libre de quatre pouces sur toutes les faces. Il ne reste plus alors qu'à remplir la niche de ciment jusqu'à la hauteur de ses parois latérales)

E. P.

La vaccination à Montréal

“ La peur est le commencement de la sagesse. ”

La nouvelle que la variole menace de traverser la frontière, jette beaucoup d'effroi au sein de la population Montréalaise. Depuis, les médecins ont pris à cœur la question de conjurer le fléau de la variole, en entreprenant de vacciner la population infantile.

Les préjugés d'autrefois semblent être disparus tant les familles témoignent d'empressement pour la vaccination. Il serait à souhaiter que ce qui se fait actuellement à Montréal, pour empêcher la variole d'arriver jusqu'à nous, se fit aussi dans les autres villes et les campagnes de la province de Québec.

Espérons que les Bureaux de Santé et tous les médecins feront leur devoir en avertissant les familles du fléau qui nous menace et en leur recommandant la vaccination.

MÉDICAMENTS ET GILETS DE FLANELLE

LE JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE, dans son numéro du mois de mars, a reproduit, sous ce titre : la longévité, un article de la *Vie contemporaine* dû à la plume autorisée du DR GROUT. "La première et la plus importante condition pour vivre longtemps, dit l'auteur, est la modération dans le boire et le manger." Ce précepte, heureusement développé, est accompagné de sages conseils relatifs à l'activité, au repos, au sommeil, à l'aération ; en quelques lignes le DR GROUT a su indiquer les grandes règles de l'hygiène domestique.

Certes, les excès de table, les prodigieuses ingestions de liqueurs alcooliques ont abrégé plus d'une existence, chacun le reconnaît ; mais il est d'autres excès, même de simples habitudes, que presque personne ne songe à condamner, quoiqu'ils soient tout aussi malfaisants, peut-être davantage. Je veux parler de la manie des médicaments.

Une foule de gens ont la passion de se médicamenter ; en termes populaires, on dit : de se droguer. Ils ne sauraient se mettre à table sans avaler un produit pharmaceutique quelconque ; pendant leurs repas ils ne boivent que des eaux minérales ; après, ils avalent quelques poudres ou pastilles, dites digestives. Au moindre malaise, à la plus mince inquiétude, même très bien portants, mais en prévision de l'avenir, ils prennent du quinquina, du fer, de l'arsenic, de l'iodure de potassium, des salicylates, des alcalins... que sais-je encore ! Et l'antipyrine ! On peut dire de ce produit qu'il règne en ce moment d'une façon triomphante. Migraines, simples malaises, légers maux de tête, tout devient prétexte à antipyrine. On voit des mères vigilantes, réputées intelligentes, qui, à toute occasion, en bourrent leurs enfants—telle qui, par prudence, refuse un bonbon convoité, n'hésite pas à imposer des cachets d'antipyrine.

Aux traits que je viens de tracer personne, je le sais, ne voudra se reconnaître, mais la plupart reconnaîtront leur version.

Il faudrait vraiment que les organes du corps humain fussent bien accommodants, que ses humeurs se montrassent bien complaisantes, pour savoir supporter sans se plaindre la présence des agitateurs ainsi lancés dans leurs milieux. Les alcalins ou les acides surajoutés troublent l'harmonie des élaborations chimiques ; l'action d'autres agents gêne les travaux de sécrétion, émousse ou active sans mesure des sensibilités nerveuses, exagère des excitations ou des retenues, si bien que tout devient désordre là où devrait régner une sage pondération. Si les imprudentes attaques se renouvellent, si un pareil état se prolonge, le fonctionnement de la vie ne s'exécutera plus qu'avec lenteur, fatigue et indécision, jusqu'au moment où il s'arrêtera épuisé,

Excès pour excès, qui oserait dire que les intempérances de victuailles soient plus dangereuses que les orgies de médicaments ?

De pareils propos peuvent paraître téméraires, car ils s'attaquent à de solides convictions, et cependant, ce qui reste à dire est, je crois, plus osé encore.

Le port de la flanelle, car c'est de cela qu'il s'agit, le port de la flanelle n'est pas une simple habitude, c'est une institution mystique ; son usage n'est pas commandé par une opinion raisonnée, mais bien par une sorte de pieuse croyance. La flanelle a ses dévots ; ils croient à ses vertus spécifiques, mystérieuses, comme ils croiraient à un talisman ; ils la portent comme ils porteraient un scapulaire. Venir dire à ces fervents que la flanelle est une étoffe comme une autre leur semble une aberration.

Au simple point de vue humain et physique, le port constant de la flanelle a le grand tort d'amollir les tissus, de diminuer leur pouvoir de résistance, de les rendre plus impressionnables à l'action des agents extérieurs. Or, c'est par l'accoutumance que notre corps résiste victorieusement aux agressions de la nature, accoutumance, force précieuse que la flanelle amoindrit. Elle a le grand tort de gêner les travaux de sécrétions, de perspiration et d'échanges qui s'exécutent sur notre enveloppe cutanée, d'entraver le libre fonctionnement de la peau, sorte de volant régulateur des divers rouages organiques.

Au point de vue moral la flanelle est également conlaminable. Elle donne à ceux qui la portent l'habitude des petits soins, dits hygiéniques, des précautions timorées, des modérations prudentes qui font les égoïstes incousciens. Les hommes qui se gardent d'accourir à l'appel des avertisseurs d'incendie, qui ne sauraient marcher à travers la neige, les frimats, les vents glacés, sous la pluie, pour secourir des êtres en danger, sont des porteurs de flanelle, soyez en sûrs.

Quelques sobres médicaments aux vrais malades, la flanelle aux seuls valétudinaires, et le nombre des souffreteux diminuera largement, en même temps que s'accroîtra celui des solides vieillards.

Quelques-uns, peut-être, traiteront ces propos d'impertinents paradoxes ; eh bien ! qu'ils méditent sur les cures positives obtenues par la médecine homéopathique, avec des doses illusoire, ainsi que sur les guérisons fournies par la méthode de l'abbé Kneipp, avec des procédés rustiques.

Un des moyens le plus sûrs de détruire une santé solide, c'est d'en prendre des soins constants et trop minutieux.

DR JACQUES NATTUS.

LES EXERCICES ET LES JEUX (1)

Pendant la convalescence

Il convient, pendant les convalescences, de revenir par sage gradation aux exercices physiques ; mais, en cela, qu'on se garde d'une précipitation fâcheuse. Un exercice modéré et proportionné aux forces les augmente, un exercice qui dépasse la mesure les épuise ; le premier dispose au sommeil, le second produit l'insomnie et un état fâcheux d'exaltation nerveuse. Il y a une indigestion de mouvements, qu'on ne passe le mot, comme il y a une indigestion de nourriture ; l'une et l'autre ont des dangers.

Le cœur des enfants qui viennent de faire une longue maladie, est singulièrement excitable ; il bat avec plus de force et de vitesse ; si on le fatigue trop à cette époque, on peut transformer ses troubles passagers en désordres permanents. Plus d'une maladie organique du cœur n'a pas eu d'autre origine.

Cet écueil est surtout à éviter lorsqu'avec la convalescence coïncide (et c'est ce qui arrive presque toujours), une poussée très rapide de croissance.

L'exercice passif de la voiture, la marche à pas lents, certains jeux dans lesquels un mouvement mesuré se joint à l'animation du plaisir, permettent aisément de graduer ces exercices, qui ne sont jamais trop modérés dans le principe. Si l'enfant pâlit, s'il se couvre de sueur, si ces yeux se cernent, s'il a du sommeil quand il rentre, on a dépassé la mesure et il faut revenir sur ses pas.

La convalescence est une sorte de seconde création : les fonctions s'essayer, les organes ont une fragilité nouvelle, des stimulations ordinaires les fatiguent ou les épuisent ! Il faut y aller avec des ménagements infinis, ménagements pour les sens qu'un rien ébranle, ménagements surtout pour l'intelligence, dont l'activité doit être suspendue pour un temps.

Il convient de ne pas trop faire jouer les enfants convalescents de ne pas les entourer de jouets nouveaux qui les enflèvent et dont on a, bien à tort, coutume de les accabler ; il faut, au contraire, ne les abandonner à eux-mêmes qu'en présence de leurs jeux ordinaires. Loin d'eux ces joujoux que chaque parent et chaque ami viennent déposer sur le petit lit qui a été le théâtre du drame

(1) In La Jeune Mère.

heureusement dénoué : poupées, pantins, boîtes à surprise, instruments bruyants. Le pauvre petit cerveau fléchirait sous tant d'impressions.

Il convient aussi de ne pas multiplier les questions sans nombre, et de renoncer au plaisir de faire parler l'enfant pour renouer les fils de cette intelligence tout à l'heure obscurcie, jouir de ses réparties, s'extasier sur chaque mot, reprendre enfin possession de ce cher être que l'on a encore, que l'on gardera, et qui hier semblait ne pas vouloir vivre.

Nous autres, médecins, oubliant un instant notre rôle pour celui de père, nous nous laissons aller quelquefois à cette bonne et douce effusion. La sympathie y porte, mais la raison en éloigne. Du repos et encore du repos, c'est la formule nécessaire de l'hygiène de la convalescence.

Pas de sensibilité inopportune, rien qui émeuve l'enfant : laissons-lui faire placidement cette grande *cicatrice* de la convalescence.

La convalescence en bon train, il faut que l'enfant l'achève, si c'est possible, à la campagne. On ne fait pas bien la convalescence dans les villes.

Vient enfin la grave question de la reprise du travail. Je n'en dirai qu'un mot : le régime *scolaire* comporte les mêmes règles que le régime *alimentaire*.

Il faut laisser reposer longtemps un cerveau fatigué, et qui a désappris de fonctionner depuis plusieurs semaines ou depuis plusieurs mois. La reprise de la santé générale n'indique pas que l'esprit ait recouvré ses aptitudes. La mémoire a souvent subi un échec, qu'elle met plusieurs mois à réparer ; elle résiste, et le plus mince résultat exige des efforts compromettants.

C'est surtout à la suite de la fièvre typhoïde, qu'un repos de longue durée est de rigueur. Il n'est pas de médecin qui n'ait dans ses souvenirs des catastrophes dues à trop de précipitation dans le retour aux études. Les mères ne sauraient donc y veiller de trop près.

Un accessit de moins, et de la sécurité en plus ; le marché vaut certainement la peine qu'elles y réfléchissent.

L'ENTÊTEMENT — SES CAUSES — SA GUÉRISON

Parmi les défauts des enfants, l'entêtement est de ceux qu'on rencontre le plus fréquemment. Il a, de plus, quelque chose de particulièrement blessant pour la résistance qu'il oppose à la volonté des parents. C'est la raison sans doute pour laquelle nombre de mères de familles ne tarissent guère en doléances à cet endroit.

J'ai donné quelques conférences sur ce défaut et les moyens par lesquels on peut espérer de le corriger; on m'a, à diverses reprises, sollicité de donner un résumé de cette étude. Je me rends à ce désir, et je le ferai en plusieurs articles.

L'entêtement a-t-il une gravité exceptionnelle. Révèle-t-il chez l'enfant un naturel mauvais ?

Je ne le pense pas. Il faut absolument ne pas le tolérer; il importe d'en corriger l'enfant pendant son jeune âge. Mais ce n'est point un de ces défauts qui dénotent une perversion morale, comme celle qu'indique, par exemple, l'habitude du mensonge ou de l'hypocrisie.

“ Si vos amis ont des défauts, a dit Bossuet, que ces défauts soient fondés sur le bien. ” Il semble que, dans une foule de cas, l'entêtement peut être “ fondé sur le bien ” par quelque côté, et c'est pour cela que, redressé sagement, il peut tourner en qualité. Ce travers dans l'âme enfantine est comme une grimace, mais non une difformité morale.

En tous les cas et quoi qu'il en puisse être de ces considérations, il est possible à une mère de corriger son enfant de l'entêtement, et généralement même cette correction est facile, pourvu qu'elle s'y applique dès le début, et surtout *avec sagacité, empire sur soi-même et constance*.

Il importe tout d'abord, quand on veut corriger un enfant de ce défaut, de savoir de quelle source est né en lui l'entêtement. Ces causes sont diverses.

Ce n'est quelquefois chez les enfants qu'une pure boutade, toute accidentelle, un de ces mouvements irréflechis et comme instinctifs dont leur vie fourmille et dont l'observateur le plus sagace ne pourrait parfois découvrir la cause.

Parfois l'entêtement ne sera qu'une manifestation de cet orgueil qui tient le fond de l'âme humaine à tous les âges et dont l'en-

fance n'est pas exempte. Il sera facile de s'en rendre compte, si l'enfant en même temps qu'il s'entête, non content d'être boudeur et taciturne, manifeste un certain esprit de hauteur en ses réponses et dans son attitude. C'est alors surtout qu'il importera d'y apporter remède.

Quelquefois, cependant, l'entêtement est chez l'enfant l'effet d'une cause physique, d'un état maladif, accidentel et chronique, qui développe en lui je ne sais quel agacement, lequel se manifeste par la maussaderie, l'esprit de résistance ou d'impatience. De là ces caprices qui le portent soit à demander ce qu'il ne convient pas de lui accorder, soit à refuser ce qu'on lui demande justement.

Les adultes y sont sujets aussi. Qui ne l'a ressenti en certains jours. Mais alors que par vertu ou par convenance nous réagissons contre ces mouvements d'humeur fâcheuse, l'enfant en suit l'impulsion et obéit à son naturel.

Il importe encore de rappeler que chez quelques enfants l'entêtement peut naître de la faute même de ceux qui les conduisent. Si dans l'éducation qu'on lui donne on cède à la violence, à l'oppression surtout, l'enfant en éprouve un sentiment de révolte intense, sous l'empire duquel il oppose sa volonté à celle qu'on lui impose injustement. Un sage éducateur veillera prudemment à n'exciter jamais de telles révoltes chez l'enfant dont il a la charge, comprenant qu'il est indispensable de faire sentir au jeune âge l'autorité, mais jamais la force brutale.

Remarquons enfin que pour quelques enfants chez lesquels l'entêtement est venu de l'excessive autorité qu'on leur fait subir, il en est un très grand nombre qui ne deviennent entêtés que par la faiblesse de ceux qui les élèvent. Avec la singulière sagacité de son âge, l'enfant a bientôt reconnu les côtés faibles de ses parents ou de ses maîtres, et sûr de leur faiblesse il se persuade, non sans raison, qu'il lui suffit de vouloir pour vaincre.

Son assurance grandit avec chacune des victoires qu'il remporte, et plus le remède aura tardé d'être appliqué plus la cure sera laborieuse.

Le premier soin d'un éducateur qui veut corriger un enfant entêté sera d'examiner attentivement à laquelle de ces diverses causes il faut attribuer le défaut. Ce diagnostic est de tout point

indispensable pour essayer avec quelque chance de succès de le corriger.

Comment corriger l'entêtement d'un enfant ? Grave question qui met toujours en éveil l'attention des mères.

Procédons par ordre :

Et d'abord, veuillez nous promettre de rien négliger pour atteindre ce but désirable ; nous promettre, par suite, de prendre sur vous-même un ferme empire et de ne refuser aucune tâche, aucun labeur pour guérir votre enfant.

J'ai connu beaucoup de mères désireuses de corriger l'entêtement de leur enfant ; j'en ai, en retour, bien peu connu qui fussent réellement disposées à employer les moyens nécessaires.

J'en ai connu pas mal enfin, qui étaient elles-mêmes, à leur insu peut être, l'auteur de ce défaut de leur enfant ; c'était donc elles-mêmes qu'il fallait d'abord corriger, et devant cette tâche faiblissait leur ardeur.

C'est le propre d'une bonne mère que de ne compter avec aucun sacrifice quand il s'agit de la santé de son enfant ; il faut que son dévouement ne soit pas moindre quand il s'agit du bien de son âme.

Cette ferme résolution une fois prise, commençons d'agir, et varions le remède selon la variété même des causes du mal.

L'entêtement de l'enfant est-il le fait d'un état maladif ? Il sera bon que la mère s'entende avec le médecin pour y remédier, mais il ne faut pas qu'elle s'en remette à lui seul. Une mère attentive observe mille détails dans la santé journalière de son enfant, que le praticien le plus clairvoyant ne pourra saisir en une simple consultation.

De concert avec lui la mère pourra fortifier ce tempérament atteint d'anémie. Détruisant la cause, on éloigne l'effet.

Par une médication intelligente, surtout par une hygiène bien comprise, par le jeu et le grand air et peut-être par une nourriture à la fois plus substantielle et moins échauffante, vous rendez le sang plus généreux.

Le sang est le régisseur des nerfs. L'enfant sera moins nerveux le jour où le sang sera plus fort. Avec la disparition de la fièvre disparaîtront la maussaderie et l'entêtement qui s'ensuit.

Mais il y a lieu de supposer que l'entêtement de l'enfant est le fruit de la faiblesse de la mère et de l'habitude qu'on lui a faite de gagner toujours sa cause.

Il est clair, Madame, qu'avant de songer à guérir l'enfant vous avez à vous guérir vous-même, à vous corriger de votre faiblesse, à renoncer aux concessions que vous lui faites ordinairement.

N'oubliez pas, du reste, afin de vous bien pénétrer de la difficulté de votre tâche, que l'habitude est une seconde nature et que vous avez à lutter ici, et contre l'habitude que vous avez d'être faible, et contre celle qu'a l'enfant d'être tout-puissant près de vous.

N'allez pas toutefois perdre le courage ; et s'il est vrai que la tâche est malaisée, ne la jugez pas impraticable. Veuillez fortement et vous pourrez.

Posons d'abord en principe que dans la correction de l'enfant il ne faut jamais céder en rien au défaut qu'il s'agit de reprendre en lui. — Dans l'entêtement, qui le fait agir ? l'orgueil. — Ne mettez point, en le corrigeant, votre orgueil en jeu.

Or, c'est ce qui arrive plus souvent qu'on ne l'estime. On agit par passion, non par raison. On corrige l'enfant, on proteste contre sa conduite. Est-ce toujours pour le motif désintéressé de l'amour, averse de son bien et de son progrès ?

Est-ce sous l'empire de cette tristesse affectueuse et dévoué qui déplore le mal de l'enfant, qui s'inquiète de son avenir ? Est-ce dans le dessein généreux et élevé de lui donner la vie de l'âme par l'enseignement de la vertu, comme on lui a donné celle du corps au prix des douleurs et des veilles ?

Trop souvent, il n'en est point ainsi. Notre orgueil est blessé par celui de l'enfant, et nous protestons contre sa faute par une faute du même genre. L'enfant le sent bien et de là le peu d'empire qu'il nous accorde sur lui-même. Voyant alors que l'on cherche non son bien à lui, mais la satisfaction du caprice ou de la colère, il proteste contre la violence qu'on lui fait subir et s'entête davantage. Souvent il en vient à la violence, nous lui répondons par une violence égale, la sienne augmente, la nôtre s'accroît par le fait de sa résistance ; et les choses tombant de mal en pis.

Tout pesé il eût mieux valu ne point entreprendre de le corriger que de le faire en cette manière ; et notre intervention n'est pas seulement stérile, elle est fâcheuse.

MEDECINE ET HYGIENE

**Moyen pratique de fabrication d'oxygène
pour inhalations**

Lorsque dans une chambre de malade vous désirez avoir un appareil simple et bon marché pour avoir du gaz oxygène à votre disposition, le moyen suivant sera à employer :

On prend un flacon de Woulff de la contenance de 2 à 3 litres, dans lequel on met 200 à 300 grammes de peroxyde de manganèse et autant de peroxyde de barium, puis juste assez d'eau pour couvrir ces deux substances ; par-dessus une légère couche d'huile qui empêche la formation tumultueuse du gaz.

Le flacon de Woulff doit avoir trois ouvertures ; dans celle du milieu il y aura un entonnoir muni d'un robinet qui est rempli d'acide acétique concentré. La seconde ouverture du flacon aura un tuyau en caoutchouc conduisant le gaz dans un flacon de lavage et de là dans un autre tuyau muni d'une embouchure afin que le malade puisse le saisir. A la troisième ouverture, nous placerons un tuyau en caoutchouc ayant une paille, pour amener de l'air éventuellement et pour éviter aussi une trop grande formation du gaz.

Dès que l'on introduit quelques centimètres cubes d'acide acétique dans l'appareil, le gaz se dégage immédiatement.

Gaz iodoformée

La gaze iodoformée est un objet de pansement devenu très usuel et qui forme, en effet, un agent protecteur très antiseptique. Voici, en cas de besoin (car on la trouve aujourd'hui chez tous les pharmaciens), un moyen de la préparer soi-même : Prendre un mètre de gaze fine dite tarlatane, non apprêtée ; l'apprêt, du reste, n'a pas grande importance, car il disparaît dans le lavage. Plongez cette gaze dans l'eau bouillante pendant un quart d'heure, exprimez et trempez-la dans le mélange suivant :

Ether sulfurique.....	70 grammes.
Glycérine.....	10 "
Iodoforme	5 "

Imbibez bien toutes les parties, exprimez et faites sécher la gaze en l'étendant dans une pièce obscure et bien chaude. Une fois séchée, enfermez-la dans une boîte.

D désinfectant

Un bon désinfectant a été trouvé par Messieurs Ebermann et Rapschewski.

Ils l'appellent *Pixol*.

On l'obtient en ajoutant à une solution de soude caustique à 10 0/0 un mélange de 3 parties de goudron de houille et 1 partie de savon mou. On peut chauffer pour activer l'opération. Le mélange s'épaissit, il en résulte un liquide brun foncé ayant une agréable odeur de goudron. Ce liquide est miscible à l'eau en toute proportion. Le *Pixol* ne tache pas, ne salit ni les mains, ni le linge, il n'est pas caustique. Une solution de *Pixol* à 5 0/0 a les mêmes propriétés qu'une solution de Lysol d'égale force, elle est moins coûteuse et d'odeur plus agréable.

Transpiration des pieds, odeur fétide

L'emploi de poudre préparée selon la formule suivante est très efficace :

Talc pulvérisé.....	40.0
Sousnitrate de bismuth.....	45.0
Permanganate de potassium.....	3.0
Salicylate de soude.....	2.0

à mélanger intimément.

On s'en sert au moyen d'une houppes.

Le soleil et le sommeil

Aucun sirop de pavots, aucune teinture d'opium, nulle poudre de morphine ne peuvent soutenir la comparaison avec le soleil. Que ceux qui sont sujets aux insomnies courtisent donc le soleil. Le pire des soporifiques est le laudanum, le meilleur est la clarté du soleil. Les pauvres gens sujets aux insomnies doivent passer le plus d'heures possible au soleil. Que de femmes se condamnent et condamnent les leurs à ne voir jamais le soleil entrer dans leur maison. Elles mettent des rideaux, de doubles rideaux, des draperies, elles se couvrent le visages de voilettes; enfin elles font le possible pour écarter d'elles ce fluide puissant et subtil qui leur donnerait force, beauté et gaieté. Elles font de l'ombre autour d'elles au lieu de tout inonder du soleil bienfaisant.

Liniment excellent pour frictions diverses

On mélange :

Huile de coton.....	250
Essence de wintergreen.....	15
Essence de térébenthine.....	90
Chloroforme.....	50
Ammoniaque.....	90

Cette formule peut être modifiée en substituant un autre huile essentielle à l'essence de wintergreen (soit essence de lavande, thym, girofle, cidre, etc.)

Lait stérilisé

Voici comment procède M. Lemp, propriétaire de la laiterie des Fays, à Neuchâtel, qui offre au public un lait parfaitement stérilisé.

Immédiatement après la traite, le lait est passé dans des tamis très fins, de façon à en enlever les impuretés visibles qui auraient pu s'y loger. Puis le lait est placé dans des bouteilles de verre blanc à fermeture hermétique qui ont été préalablement lavées d'une façon rigoureuse et stérilisées dans l'eau bouillante. Les bouteilles, une fois remplies de lait, sont placées dans une étuve se chauffant au moyen de la vapeur, le bouchon ayant été simplement appliqué sur le col de la bouteille. La température de l'étuve est alors graduellement portée à 100 degrés, le lait entre en ébullition, expulse l'air contenu dans la bouteille, puis au bout de quarante minutes, la stérilisation étant jugée complète, on laisse le tout refroidir. Par cette opération, le bouchon se trouve aspiré contre le col de la bouteille, et il ne reste plus, pour avoir un produit absolument privé de bacilles nuisibles, qu'à fixer la bride de fil de fer qui garantit la fermeture hermétique contre les chocs éventuels.

Des bouteilles traitées de la façon qui vient d'être décrite, ont été conservé pendant plus de quatre mois dans un local habituellement chauffé, sans que le lait se soit gâté. (*La Science pratique*).

SUR LA PREVENTION DE LA CECITE CHEZ LES NOUVEAU-NES (1)

1° Soins que doit prendre la mère :

Toute femme, *même bien portante*, qui va devenir mère, *doit* jusqu'au dernier moment *s'y préparer* de la manière suivante : Chaque jour, pendant les derniers temps, elle prendra une injection, et fera un lavage extérieur avec de l'eau boriquée. La seringue à injection sera toujours d'une propreté parfaite. Pour les lavages extérieurs, elle se servira de tampons de ouate bien imbibés d'eau boriquée ; et ces tampons seront brûlés chaque fois. *Lorsque la femme est sujette à des pertes blanches, elle doit consulter le médecin.*

2° Soins à donner à l'enfant :

Aussitôt après la naissance et avant tout autre lavage, il faut nettoyer soigneusement les paupières, le bord des pupières et tout leur voisinage, enlever toutes les mucosités par un lavage à l'eau boriquée au moyen de petit tampons de ouate bien propre ; essuyer ensuite avec de la ouate propre et sèche. A chaque toilette de l'enfant, on commencera par les yeux, toujours avec de l'eau boriquée. Les mains de la personne chargée de ces soins doivent être savonnées, lavées et essuyées avec un linge propre avant de toucher l'enfant. *Tout ce qui approche les yeux de l'enfant doit être absolument propre.* La ouate qui a servi pour ces yeux doit être brûlée chaque fois. L'eau, les linges, éponges ou tampons *qui ont servi à la mère, ne doivent sous aucun prétexte approcher de l'enfant.*

L'air de la chambre sera tenu aussi pur que possible, on n'y fera jamais sécher aucun linge.

3° Ce qu'il faut faire quand la maladie est déclarée :

Lorsque les paupières rougissent et enflent, sont collées par leurs bords pendant le sommeil, et que les pleurs sont mélangés d'humeur, *il faut courir à l'oculiste ou au médecin, chaque heure de retard augmente le danger.* En attendant, il faut : toutes

(1) Rapports faits à l'Académie de Médecine au nom de la Commission permanente de l'hygiène de l'enfance ; par M. Charpentier.

les demi-heures, nettoyer les yeux avec des tampons de ouate et de l'eau tiède boricuée ; ouvrir bien les paupières et faire couler l'eau *sur l'œil même* pour entraîner toute l'humour. On savonnera et lavera ses mains *pour faire ce lavage et encore après l'uroir fait*. La ouate qui aura lavé et essuyé les yeux sera aussitôt brûlée. Il ne faut ni embrasser l'enfant, ni se servir de quoi que ce soit qui ait été employé pour ses yeux et son visage ; tout l'entourage doit être informé du danger de prendre la maladie.

Ne pas écouter les personnes qui disent que *ce n'est rien*, et qu'il n'y a qu'à laver les yeux de l'enfant avec le lait de la mère. Ces conseils sont nuisibles, et font perdre un temps précieux, en retardant l'emploi des moyens qui peuvent sauver la vue de l'enfant.

LES CHEVEUX QUI TOMBENT

Je reçois très souvent des lettres d'abonnés me demandant un moyen d'empêcher les cheveux de tomber.

En général, le traitement qui suit donne des résultats très satisfaisants :

On frotte la tête tous les deux jours, le soir de préférence, avec une petite éponge trempée dans un mélange facile à préparer, de 5 grammes de teinture de cantharide, 5 grammes de chlorhydrate d'ammoniaque et $\frac{1}{2}$ litre d'eau de Cologne.

En Allemagne le Dr Lassar, qui jouit d'une grande réputation, considérant la chute prématurée des cheveux comme étant le plus souvent d'origine parasitaire, fait employer la méthode suivante : Chaque jour, pendant les 6 ou 8 premières semaines, moins souvent ensuite, on savonne la tête avec la main environ dix minutes, avec un savon renfermant une forte proportion de goudron.

On enlève ensuite soigneusement le savon avec de l'eau d'abord tiède, puis froide. Ces lotions froides ont pour résultat d'augmenter la résistance de la peau et de diminuer la sensibilité au froid que présentent presque tous les malades.

On sèche, puis on frictionne avec la solution suivante :

Bi-chlorure de mercure.....	0 gr. 50
Eau distillée,.....	150 grammes
Glycérine,.....	50 —
Eau de Cologne,.....	50 —

Enfin, aussitôt que la tête est sèche, on fait une seconde friction avec :

Alcool absolu,.....	100 grammes
Naphtol,.....	0 gr. 55

e une dernière avec :

Acide salicylique,	2 grammes
Teinture de benjoin.....	3 —
Huile de pied de bœuf,.....	105 —

Cette solution huileuse doit être assez largement appliquée sur la peau, dégraissée par les manœuvres antérieures.

Ce procédé remplit toutes les indications ; la tête est nettoyée à fond, le sublimé peut arriver au niveau de l'orifice des follicules pileux et y pénétrer ; l'alcool sèche, dégraisse et désinfecte ; l'huile salicylée, absorbée facilement, va agir sur l'intérieur des éléments glandulaires.

Certains cas résistent : il faut alors insister sur les frictions au sublimé, qui sont à renouveler plusieurs fois par jour.

(*La Jeune Mère*).

CAS DE MALADIES CONTAGIEUSES rapportés au Conseil d'Hygiène de la Province durant le mois de Mars 1894 :

Montréal Ville.....Diphtérie 8 — croup 7 — fièvre scarlatine 4+3 —
fièvre typhoïde 7 — rougeole 18.

Québec Ville.....Diphtérie 12 —fièvre scarlatine 14 — fièvre typhoïde
3 — Rougeole 79.

Trois-Rivières ville.Diphtérie 1 — fièvre scarlatine 1.

Comté Argenteuil: Scarlatine 1.

“ Bagot..... Fièvre scarlatine x (a) rougeole 2 — coque-
luche 5 — grippe 8.

“ Beauce..... Fièvre scarlatine 8.

“ Berthier ... Diphtérie 3 — croup 1 — fièvre scarlatine 10
— grippe 4

“ Brome.....Diphtérie 1 — fièvre scarlatine 10.

“ Chambly.....Scarlatine 5.

“ Champlain... Diphtérie 1 — fièvre scarlatine 5 — fièvre ty-
phoïde 1.

“ Charlevoix... Diphtérie 1.

“ Chicoutimi..... Diphtérie 1.

“ Compton..... Diphtérie 1 — croup 1 — fièvre scarlatine 8.

“ Deux Montagnes Diphtérie 1 — fièvre scarlatine 10 — fièvre ty-
phoïde 1 — coqueluche 1 — grippe 3.

“ Dorchester.....Diphtérie 6 — croup 17 — fièvre scarlatine 7.

“ Drummond..... Fièvre scarlatine 15 —fièvre typhoïde 1 — rou-
geole 3 — Grippe 20.

“ Gaspé..... Rougeole 46 — coqueluche 5 — grippe 6.

“ Hochelaga.....Diphtérie 1 — fièvre scarlatine 10 — grippe 2.

“ Huntingdon.....Rougeole 1.

x (a) nombre n'est pas indique.

- Comté d IbervilleDiphthérie 1 — fièvre scarlatine 15 — rougeole 2
— grippe 2.
- “ Jacq.-Cartier....Diphthérie 2 — fièvre scarlatine 4 — rougeole 3.
- “ Joliette..... ..Fièvre scarlatine 23—rougeole x (a)—grippe 30.
- “ Kamouraska....Diphthérie 1 — coqueluche 2.
- “ Laprairie.....Fièvre scarlatine 5 — grippe 50.
- “ L'Assomption..Fièvre scarlatine 2 — grippe 4.
- “ Lévis..... ..Diphthérie 3 — fièvre scarlatine 1 — rougeole 1
— coqueluche 4 — grippe 5. .
- “ L'Islet..... ..Diphthérie 3 — coqueluche 3.
- “ Lotbinière.....Fièvre scarlatine 1.
- “ Mégantic.....Fièvre scarlatine x (a) — fièvre typhoïde 2 —
rougeole 5.
- “ Missisquoi... ..Fièvre scarlatine 6.
- “ Montcalm.....Fièvre scarlatine 40 — grippe 3.
- “ Napierville....Diphthérie 2 — croup 4 — grippe x (a).
- “ Nicolet.Rougeole 56 — coqueluche x (a) — grippe x (a).
- “ Ottawa.Diphthérie 6 — croup 1 — fièvre scarlatine 6 —
fièvre typhoïde 2 — coqueluche 6 — grippe 30.
- “ Pontiac..... ..Diphthérie 11 — fièvre scarlatine 11.
- “ Portneuf.....Diphthérie 1 — croup 1—fièvre typhoïde x (a) —
rougeole 1 — grippe x (a).
- “ QuébecFièvre typhoïde 1 — rougeole 21 — grippe 3.
- “ RichelieuCroup 1—fièvre scarlatine 4 — fièvre typhoïde 1.
- “ Richmond....Diphthérie 1—fièvre scarlatine 21 — grippe x (a),
- “ Rimouski.....Rougeole 1 — grippe x (a).
- “ Saguenay.....Rougeole 50 — grippe 25.
- “ Shefford.....Croup 2.
- “ Sherbrooke....Fièvre scarlatine 2.
- “ Soulanges.Fièvre scarlatine 3 — fièvre typhoïde 1.
- “ Stanstead... ..Croup 3—rougeole 2—coqueluche 3—grippe 10.
- “ St-Hyacinthe..Fièvre scarlatine 2.
- “ St-Jean..... ..Fièvre scarlatine 6.
- “ St-Maurice....Fièvre typhoïde 1 — rougeole 1 — grippe 4.
- “ Témiscouata...Diphthérie 1 — fièvre typhoïde 1 — grippe 4.
- “ Terrebonne...Fièvre scarlatine 3.
- “ Vaudreuil....Fièvre scarlatine 19 — grippe 1.
- “ Wolfe..... ..Fièvre scarlatine x (a).
- “ Yamaska.....Coqueluche x (a).

**CAS DE MALADIES CONTAGIEUSES rapportés au Conseil d'Hygiène de la
Province durant le mois d'Avril 1894 :**

- Montréal Ville..... ..Diphthérie 11 — croup 3 — fièvre scarlatine 253
— Fièvre typhoïde 14 — rougeole 26.
- Québec Ville..... ..Diphthérie 5 — fièvre scarlatine 18 — fièvre ty-
phoïde 3 — rougeole 95.
- Comté d'Argenteuil.Fièvre scarlatine 7.
- “ Arthabaska... ..Fièvre scarlatine 5 — fièvre typhoïde — rou-
geole 1 — grippe 2.
- “ Beauce..... ..Diphthérie 4 — grippe x (a).

x (a) nombre n'est pas indiqué.

Comté de Bagot... ..	Croup 3 — fièvre scarlatine 2 — fièvre typhoïde 2 — coqueluche 4 — grippe 6.
“ Berthier....	Diphthérie 2—fièvre scarlatine x (a) rougeole 3.
“ B. naventure.	Diphthériex (a) — coqueluche 6.
“ Brome.....	Fièvre scarlatine 2.
“ Chambly.....	Croup 1 — fièvre scarlatine 16 — grippe 12.
“ Champlain....	Coqueluche 2 — grippe 4.
“ Chateauguay.	Diphthérie 1 — rougeole 3.
“ Compton.....	Fièvre scarlatine 10 — fièvre typhoïde 2 — rougeole 1 — coqueluche 4 — grippe 8.
“ Deux Montagnes	Fièvre scarlatine 10.
“ Dorchester....	Diphthérie 4 — fièvre scarlatine 9 — fièvre typhoïde 1 — grippe 5.
“ Drummond... ..	Fièvre scarlatine 2 — rougeole 1 — grippe 3.
“ Gaspé... ..	Fièvre scarlatine x (a) rougeole 65—grippe 10.
“ Hochelaga	Diphthérie 6 — fièvre scarlatine 23 — fièvre typhoïde 1 — rougeole 5.
“ Huntingdon..	Fièvre scarlatine x (a).
“ Iberville... ..	Fièvre scarlatine 2.
“ Jacq.-Cartier.	Diphthérie 6, fièvre scarlatine 14.
“ Joliette.....	Diphthérie 2 — fièvre scarlatine 10 — coqueluche 5 — grippe 10.
“ Kamouraska.	Diphthérie 2.
“ Laprairie.....	Diphthérie 3 — croup 1 — fièvre scarlatine 16.
“ L'Assomption	Fièvre scarlatine 30 — fièvre typhoïde 5.
“ Laval.....	Fièvre scarlatine 1 — Fièvre typhoïde 1.
“ Lévis.....	Diphthérie 1.
“ Mégantic....	Diphthérie 2 — fièvre scarlatine 4 — grippe 3.
“ Missisquoi... ..	Fièvre scarlatine 3 — fièvre typhoïde 3.
“ Montcalm....	Fièvre scarlatine 18.
“ Montmagny...	Fièvre scarlatine 5.
“ Montmorency	Rougeole x (a).
“ Napierville....	Fièvre scarlatine 3 — coqueluche 2.
“ Ottawa.....	Diphthérie 12—rougeole 1—fièvre scarlatine 4.
“ Pontiac.....	Diphthérie 4—fièvre scarlatine 3—grippe x (a).
“ Portneuf....	Diphthérie 10 — fièvre typhoïde 1.
“ Québec.....	Diphthérie 2 — fièvre scarlatine 2.
“ Richelieu.....	Fièvre typhoïde 1 — coqueluche 1.
“ Richmond....	Diphthérie 1 — fièvre scarlatine 4 — fièvre typhoïde 4.
“ Rouville.....	Diphthérie 1.
“ Sherbrooke ...	Diphthérie 1—fièvre scarlatine 22—rougeole 2.
“ Soulanges....	Diphthérie 2.
“ Stanstead.....	Fièvre scarlatine 4 — rougeole 165 — coqueluche 11 — grippe 10.
“ St-Hyacinthe	Fièvre scarlatine 3.
“ St-Jean... ..	Fièvre scarlatine 1.
“ Terrebonne...	Fièvre scarlatine 84 — grippe 20.
“ Vaudreuil....	Fièvre scarlatine 16.
“ Yamaska.....	Fièvre scarlatine 3 — fièvre typhoïde 2.

x (a) nombre n'est pas indique.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Bureaux: 76, Rue St-Gabriel, Montréal.

E. PERSILLIER-LACHAPELLE, M. D., Président, Montréal.

ROBERT CRAIK, M. D., Montréal.

HENRY R. GRAY, Ecr., Montréal.

ALPHONSE MÉTHOT, M. D., Trois-Rivières.

J.-I. DESROQUES, M. D., Montréal.

L. CATELLIER, M. D., Québec.

ELZÉAR PELLETIER, M. D.,

Secrétaire, Montréal.

J. A. BEAUDRY, M. D.,

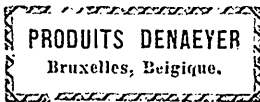
Inspecteur d'Hygiène, Montréal.

(Pour éviter des retards, veuillez adresser toute correspondance comme suit :

“ Le Secrétaire du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec.”

76, RUE ST-GABRIEL,

MONTREAL.)



PEPTONE DE VIANDE

STÉRILISÉE

DENAEYER

\$1.25 le flacon de 150 grammes.

Reconnue physiologiquement et cliniquement la meilleure de toutes les préparations utilisées actuellement pour l'alimentation des malades.

PEPTONATE DE FER DENAEYER en poudre sèche, entièrement soluble. Le flacon de 15 grammes 75c., de 30 grammes \$1.50

SOLUTION STÉRILISÉE à 10 0/0. Le flacon de 60 grammes \$1.00.

Elixir hématogène au Peptonate de fer Denayer

Ce produit présente une saveur très agréable et se conserve parfaitement, même après que le flacon a été débouché. Le flacon \$1.25.

Ces produits donnent de prompts et excellents résultats dans les

MALADIES DE POITRINE, DE L'ESTOMAC,

DES INTESTINS,

L'ANEMIE,

LA CONVALESCENCE.

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES.

Dépôt principal: - - - PHARMACIE BERNARD.

1882, RUE STE-CATHERINE, MONTRÉAL,

LE REMEDE DU PERE MATHIEU !



*Travaux effectués
Thibault & Mathieu*

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL ENFIN TROUVE !
ENCORE UNE DECOUVERTE !

LE REMEDE DU PERE MATHIEU

guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout desir des liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique. C'est aussi un remède certain pour toute Fièvre, Dyspepsie, Torpeur du Foie, avant une cause autre que l'intempérance.

Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la bout.

S. LACHANCE, seul propriétaire,
1538 et 1540 Rue Ste-Catherine, Montreal.

HURTEAU & FRÈRE

MARCHANDS DE

BOIS DE SCIAGE

92, RUE SANGUINET, 92

MONTREAL

CLOS :

COIN DES RUES

Sanguinet et Dorchester

Bell Telephone, No 6243.

Federal Telephone, No 1647.

Bassin Wellington, en face des

Bureaux du Grand Tronc.

Bell Telephone, No 1404.

LE VIN DE MESSE "INGHAM & Co."

Le vin, cette liqueur spiritueuse obtenue par la fermentation du jus ou du moût du raisin, est aussi vieux que l'homme. De temps immémorial, le vin de la vigne a toujours été considéré à la fois comme un aliment, un excitant et un tonique. En effet, la plupart des principes que le vin renferme se retrouvent dans notre organisme. On comprend alors l'action importante du vin dans notre alimentation. Mais, de nos jours, la falsification des vins est très répandue chez tous les peuples. Et généralement parlant, on peut dire, quand on achète un vin, qu'on ne sait s'il n'est pas falsifié. C'est pourquoi il intéresse l'acheteur de connaître ceux que la chimie a trouvés purs. Ainsi le vin de messe "INGHAM & Co." est un vin reconnu incontestablement pur, puisqu'il est destiné au Saint Sacrifice de la messe. D'ailleurs, des certificats de Son Eminence le cardinal Taschereau et de Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal, en sont une sûre garantie.

Nos lecteurs trouveront le VIN DE MESSE "INGHAM & Co." chez **Chs Lacaille & Cie**, seuls agents autorisés pour la vente en gros de ce Vin, à Montréal; Importateurs d'Épiceries, Vins et Liqueurs en gros, No 329 Rue St-PAUL, et No 14 Rue DIDIER, Montréal. En vente aussi chez les principaux Épiciers.

ENCYCLOPÉDIE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE PUBLIQUE. *Directeur : Dr JULES ROCHARD. Libraires-Éditeurs : L. BATAILLE et Cie., Place de l'École de Médecine, Paris.*

L'*Encyclopédie d'hygiène et de médecine publique* se composera de dix livres :

L'*Encyclopédie d'hygiène et de médecine publique* a pour but de donner aux médecins les connaissances qui leurs sont indispensables pour s'acquitter de leurs fonctions : Elle est également destinée à servir de guide aux administrations, aux conseils d'hygiène et de salubrité et à les éclairer sur toutes les questions qui sont de leur ressort. Elle paraîtra par fascicules de dix feuilles et dans un laps de trois ans. Elle comprendra environ huit volumes in-octavo raisin, de 800 pages en moyenne. Indépendamment de la table des matières qui sera annexée à chaque volume, une table alphabétique très détaillée sera placée à la fin de l'ouvrage pour faciliter les recherches.

AVIS.—*Depuis le 1er Juillet 1889, elle comprend un fascicule de dix feuilles avec figures et planches ; les fascicules 1 à 32 sont en vente.*

Prix de chaque fascicules (1 à 31).....	3 fr. 50
Prix du fascicule 11.....	2 fr. 50
Prix du fascicule 22.....	3 fr. “
Souscription à forfait à l'ouvrage complet.....	150 fr. “

CAPILLINE

PROPRETÉ BEAUTÉ ET EFFICACITÉ

Sont les propriétés de la CAPILLINE

MONSIEUR S. LACHANCE, Montréal, 21 Juin 1892.

Je me sers depuis quelque temps de votre nouveau restaurateur de la chevelure, la CAPILLINE et j'ai pu constater que c'est un puissant tonique pour le cuir chevelu. En même temps qu'elle donne de la vigueur aux cheveux cette préparation les empêche de grisonner.

Ayant pris connaissance de la composition chimique de votre CAPILLINE, je n'hésite pas à dire que son usage est parfaitement inoffensif.

Votre tout dévoué,

N. FAFARD, M. D. (*Prof. de Chimie à l'Université Laval*).

MONSIEUR S. LACHANCE, Montréal, 6 Juin 1892.

Après avoir fait un essai judicieux de votre CAPILLINE, je puis attester que cette préparation est la meilleure de toutes celles dont j'ai fait usage jusqu'à présent pour l'hygiène de la tête. En même temps qu'elle arrête la chute des cheveux d'une manière très efficace, votre CAPILLINE tient le cuir chevelu dans un état de propreté parfait et rend aux cheveux leur couleur naturelle. Je me ferai certainement un devoir de recommander votre CAPILLINE, et je n'emploierai moi-même aucune autre préparation.

Votre tout dévoué,

Dr JOS. GAGNON, (201, rue Maisonneuve).

EMULSION CREOSOTEE "CARRIERE"

d'Huile de Foie de Morue de Norvège aux Hypophosphites et à la créosote de hêtre.

LE REMÈDE LE PLUS PUISSANT CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES RESPIRATOIRES.

En attirant l'attention de Messieurs les Médecins sur ce nouveau produit de la science moderne, nous osons croire que ses propres mérites suffiront pour le recommander. Les qualités qui la distinguent d'autres émulsions sont :

1. La séparation entière et complète des globules de l'huile.
2. La facilité avec laquelle on la mélange avec n'importe quel liquide, prouvant ainsi l'émulsion parfaite, et non un simple mélange.
3. La quantité de 50 0/0 d'Huile de Foie de Morue, proportion qu'on ne trouve pas dans beaucoup d'émulsions.
4. Au moyen de la pancréatine contenue dans cette émulsion, elle est facilement digérée par les estomacs les plus délicats, par les malades les plus susceptibles, cette facilité est due aussi à l'émulsion parfaite de l'huile, que l'on reconnaît à la blancheur laiteuse de notre émulsion. Nous soumettons notre formule à l'examen des Messieurs les Médecins, et nous appuyant sur les quatre points ci-dessus mentionnés, nous leur laissons la faculté de juger de l'efficacité de notre émulsion ; car c'est d'une telle comparaison que nous attendons la préférence en faveur de notre émulsion.

CHAQUE ONCE CONTIENT

Huile de Foie de Morue de Norvège.....	1/2 once
Hypophosphites de Chaux.....	3 grains.
" " Soude.....	3 "
" " Potasse.....	2 "
Pancréatine " Mercks.....	1 "
Créosote du Hêtre.....	2 gouttes.
Mucilage, Es-sence, Sucre et Eau.....	q. s.

SIROP D'HYPHOPHOSPHITES COMPOSÉ, DE CARRIERE

Les bons résultats obtenus par le Sirop d'hypophosphites, a tenté certains individus à mettre en vente des imitations de ce remède. M. Carrière, ayant examiné plusieurs échantillons de ces imitations, trouve qu'il n'y en a pas deux identiques, et qu'elles diffèrent toutes de la véritable dans leur composition, absence de réaction acide, susceptibilité aux effets de l'oxygène, quand elles sont exposées à la lumière ou la chaleur, et dans leurs vertus médicales.

Comme on donne souvent des remplaçants inefficaces et à meilleur/marché, au lieu de la préparation authentique, les médecins sont priés, en ordonnant le sirop, d'écrire "Sirop d'Hypophosphites, de Carrière.

CHAQUE DRACHME CONTIENT

1/8 de grain d'Hypophosphites de Chaux.
1/6 " " " " Potasse.
1/6 " " " " Fer.
1/8 " " " " Manganèse.
1/8 " " de Muriate de Quinine.
2 gouttes de Teinture de Noix Vomique.

☛ Échantillons fournis sur demande.

PHARMACIE CARRIERE.

1341, RUE STE-CATHERINE, - - - MONTRÉAL

PHARMACIE DECARY

PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES.

ARTICLES DE TOILETTE ET PARFUMERIE

Trois pharmaciens diplômés sont attachés au Laboratoire des prescriptions.

Laboratoire spécial pour les analyses, placé sous la direction de M. A. E. GIGUÈRE, élève de MM. MASSELIN & PATEIN de Paris.

Analyses des urines, des crachats et du sang. Analyses alimentaires et recherches microscopiques.

Le matériel scientifique du Laboratoire nous permet de faire, avec la plus grande exactitude, toutes les analyses ci-dessus nommées.

EXTRAITS ORGANIQUES PURS

Selon la méthode Brown-Séguar.

Sur la demande de MM. les Médecins, nous nous sommes mis en mesure de fabriquer tous les produits organiques à l'état pur, de quelle nature qu'ils soient. Les principaux de ces produits, ceux le plus couramment employés, sont

L'EXTRAIT ORCHITIQUE

(SPERMINE)

.....
ET
.....

L'EXTRAIT NEUROGLIQUE

(CÉRÉBRINE)

Obtenus à froid, nos extraits, à réaction neutre, sont garantis *purs*: ils ne contiennent ni microbes, ni ptomames. Fabriqués d'après les principes de l'Ecole Pasteurienne, renfermés dans des pipettes d'une capacité de trois centimètres cubes, ils se conservent indéfiniment sans perdre aucune de leurs qualités intrinsèques.

A cause de leur *pureté absolue*, tout accident consécutif à leur inoculation, de nature septique ou pyémique, est écarté; aussi les principes seuls de ces extraits agissent-ils rapidement en leur entière plénitude.

De plus, de l'avis même des médecins qui ont bien voulu jusqu'ici nous honorer de leur confiance, *l'injection sous-cutanée de nos produits organiques ne provoque aucune douleur.*

ARTHUR DECARY, Pharmacien-Chimiste,

Coin des Rues St-Denis et Ste-Catherine, Montréal.

Téléphone Bell 6833.

RAISONS POUR LESQUELLES L'ON DOIT SE SERVIR

— DU —

BAUME RHUMAL

1.—Son effet sur les **RHUMES OBSTINES** se fait sentir de suite. Aucune Toux, Bronchite, Coqueluche ou autre affection de la gorge et des poumons peut résister à son action.

2.—Il est bon au goût, les enfants le prennent sans la moindre difficulté.

3.—Il est économique. Chaque bouteille contient **20 Doses pour Adultes**, et le prix **25 cents** le met à la portée de toutes les bourses. Lisez les quelques certificats que nous avons choisis parmi les milliers qui nous ont été envoyés depuis un an.

MADAME TESTARD DE MONTIGNY, la Dame de notre dévoué Recorder, nous écrit en date du 5 février 1892 :

M. BARIDON.—“ Je me suis servi du **Baume Rhumal** pour une de mes jeunes filles qui souffrait d'un rhume violent et prolongé. Je me fais un devoir de certifier qu'elle en a ressenti un soulagement immédiat, et en peu de temps la guérison a été complète.”

Un père de famille, Côteau St-Louis, 1076 rue Berri :

MONSIEUR BARIDON.—“ Ayant fait usage du **Baume Rhumal** pour mes enfants qui avaient de mauvaises toux, je suis heureux de certifier que c'est le meilleur remède que j'ai employé jusqu'aujourd'hui.”
“ Votre, etc., LOUIS FRUITIR.”

M. GEO. STREMENSKI, 1735 rue Ste-Catherine, nous écrit en date du 15 janvier dernier :

A M. BARIDON, agent général pour la vente du **Baume Rhumal**.—Cher Monsieur,—“ Depuis trois mois, je souffrais d'un rhume qu'aucun remède ne pouvait soulager. Après avoir épuisé tous les médicaments sans succès, je me suis décidé à faire l'essai de votre **Baume Rhumal**. Je suis heureux de le recommander, car une seule bouteille a suffi pour me guérir.”

Le Baume Rhumal est en vente partout.

L. R. BARIDON, Pharmacien,

1703, Rue Ste-Catherine.

SEUL AGENT POUR LE CANADA.